

Séance du samedi 4 février 2017

Président : Bernard GEVREY

Présents : M. FAIVRE Laurent, M. BRIOTET Alexis, Mme MARLOT Rebecca, Mme ROSSO Agnès, M. GEVREY Simon, M. SALIGNON Jean-Paul, M. PATIN Laurent, M. BERGERET Jean-Marc, M. TEMPLE-BOYER Christophe, M. BENEDETTI Laurent

Absent (s) excusé (s) :

-Mme HODERA Nelly

-M. BRIOTET Jean-Luc, pouvoir à M. GEVREY Bernard

-Mme COUTURIER Isabelle pouvoir à M. BRIOTET Alexis

-M. TASSIN Xavier, pouvoir à M. BERGERET Jean-Marc

Madame MARLOT Rebecca est nommée secrétaire de séance.

➤ **Détermination nombre d'Adjoints (suite à la démission d'un Adjoint) :**

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 Adjoints.

Suite à la démission de Madame HODERA Nelly du poste de 4ème Adjoint, il vous est proposé de porter à 3 le nombre de postes d'Adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres la détermination à 3 postes le nombre d' Adjoints au Maire .

➤ **Affaires et questions diverses :**

-Le Maire informe le Conseil municipal du manque de capacité d'accueil du Centre Péri-scolaire à Varanges. Il est envisagé le transfert du Péri-scolaire à l'école élémentaire de Varanges.

-Suite à la réglementation phytosanitaire, la commune envisage des méthodes alternatives pour le remplacement des produits phytosanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures